



Référentiel travail en élevages porcins

Synthèse de 23 Bilans Travail

Sommaire

SOMMAIRE	1
PRESENTATION DE LA METHODE BILAN TRAVAIL.....	2
INTRODUCTION	3
1/ CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS ENQUETEES	3
TYPES DE PRODUCTION - DES ELEVAGES MARQUES PAR LA PRESENCE DE CULTURES	
MAIN-D'ŒUVRE	
2/ LE TRAVAIL D'ASTREINTE (TA)	5
LE TA ET SA REPARTITION PAR CATEGORIE DE MAIN-D'ŒUVRE	
LA CHARGE DE TRAVAIL DE LA CELLULE DE BASE (CB) VARIE EN FONCTION DE SA TAILLE	
TRAVAIL D'ASTREINTE DE L'ATELIER PORCIN	
3/ LE TRAVAIL DE SAISON (TS)	11
AFFECTATION DU TRAVAIL DE SAISON AUX DIFFERENTS ATELIERS - IMPORTANCE DU TRAVAIL DE SAISON CULTURE	
TRAVAIL DE SAISON ET MAIN-D'ŒUVRE : LA GRANDE MAJORITE DES ELEVAGES FAIT INTERVENIR L'ENTREPRISE	
TS AFFECTE A L'ATELIER PORC : SEULEMENT UN ELEVAGE SUR DEUX	
LE TS CULTURES : 0.9 JOUR PAR HECTARE	
4/ LE TEMPS DISPONIBLE CALCULE (TDC)	15
LE TEMPS DISPONIBLE CALCULE EN FONCTION DES SYSTEMES	
TDC PAR PERSONNE DE LA CELLULE DE BASE EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA CELLULE DE BASE	
TDC PAR PERSONNE DE LA CELLULE DE BASE EN FONCTION DU NOMBRE DE TRUIES	
LE TDC PAR PERSONNE DE LA CELLULE DE BASE PEU IMPACTE PAR LA CONDUITE EN BANDES	
5/ REPERES POUR LE CONSEIL.....	18

Rédaction : Marie-Laurence Grannec (CRA Bretagne)

Réalisation des enquêtes : Marie-Laurence Grannec (CRA Bretagne), Philippe Grimaud (CA 49), Jean-Yves Jégou (CRA Bretagne), Christèle Pineau (CA 72)

Conception graphique : Marie-Sophie Bastide et Florence Benoit (Institut de l'Élevage).

Présentation de la méthode Bilan Travail

Le Bilan Travail (méthode Inra/Institut de l'Elevage) permet de prendre en compte le travail dans l'analyse du système d'exploitation et de quantifier (en heures ou en jours selon leur nature) les différents travaux relatifs aux animaux et aux surfaces par catégorie de main-d'œuvre. Les diverses tâches sont regroupées selon leur rythme de réalisation.

- Le **travail d'astreinte (TA)**, s'effectue quotidiennement, il est difficile à concentrer et peu différable. Pour l'élevage, il correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (surveillance, alimentation, assistance aux mises bas...). Il est quantifié en heures par jour. Dans certaines filières (caprine fromagère fermière ou porcine par exemple), on identifie le **travail d'astreinte non quotidien (TANQ)** mais fréquent (insémination des truies, sevrage des porcelets, livraison des fromages, etc.) qui est quantifié en heures sur le **cycle de production considéré** (exemple : 5 heures de sevrage toutes les 3 semaines).
- Le **travail de saison (TS)** réunit les tâches plus faciles à différer ou à concentrer. Il porte sur les cultures, les fourrages, les troupeaux (manipulations périodiques par exemple) ainsi que sur l'entretien du territoire (haies, clôtures...). Il est quantifié en jours par quinzaine.

On distingue deux catégories de main-d'œuvre :

- la **cellule de base** est constituée des travailleurs permanents pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu et qui organisent le travail de l'exploitation (l'agriculteur, le couple d'exploitants, les associés d'un groupement agricole d'exploitations en commun...).
- la main-d'œuvre **hors cellule de base** concerne les bénévoles (retraités, personnes donnant des coups de main), l'entraide, le salariat et l'intervention d'entreprises.

L'analyse des données permet la caractérisation et la quantification des travaux d'astreinte et de saison au niveau de l'exploitation et pour chaque catégorie de main-d'œuvre. Pour la cellule de base, le **"temps disponible calculé" (TDC)**, indicateur de la marge de manœuvre en temps, correspond au temps qui reste à la cellule de base pour les activités non comptabilisées (agricoles ou non) après avoir réalisé sa part de travail d'astreinte et de travail de saison. Il est calculé en heures par an.

Les conventions pour le calcul du TDC :

- les dimanches relèvent du domaine privé, hormis le travail d'astreinte : pas de marge de manœuvre ce jour-là,
- les journées occupées par du TS sont pleines : pas de marge de manœuvre ces jours-là,
- pour les autres journées, l'évaluation des heures disponibles est faite sur la base de 8 heures/jour/pCB, après soustraction du TA.

Introduction

En 2008 et 2009, dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) travail en élevage, la filière porcine a participé à l'action "référentiels temps de travaux" constitués à partir de 640 Bilans Travail (page ci-contre) réalisés dans 7 filières : bovin lait, bovin viande, caprin, ovin lait, ovin viande, porc et volaille.

La description des 23 exploitations porcines enquêtées est suivie des analyses des travaux d'astreinte, de saison et de la marge de manœuvre en temps des exploitants. Des repères de temps de travaux sont présentés en dernière partie.

1/ Caractéristiques des exploitations enquêtées

Les 23 exploitations porcines enquêtées sont situées en Bretagne (14 exploitations) et en Pays de la Loire (9 exploitations). Elles concernent essentiellement des ateliers naisseurs-engraisseurs engraisant plus de 80 % de leur production sur site. La taille moyenne des exploitations est de 160 truies (80 à 280, figure 1). La productivité moyenne est de 22.4 porcs produits/truie/an. Diverses conduites en bandes sont représentées : 7 bandes (13 élevages), 5 bandes (4), 4 bandes (3), 10 bandes (2) et 3 bandes (1) (figure 2).

Figure 1 : Dispersion de la taille d'élevage

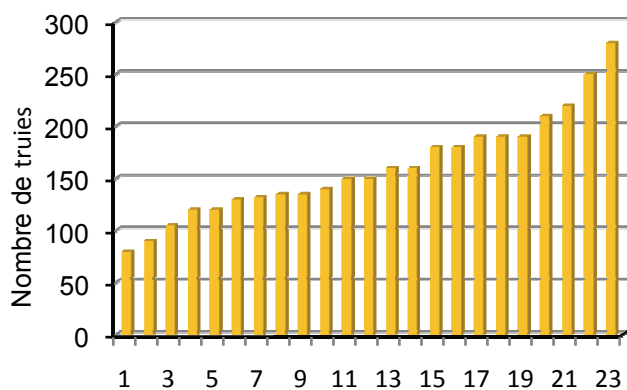
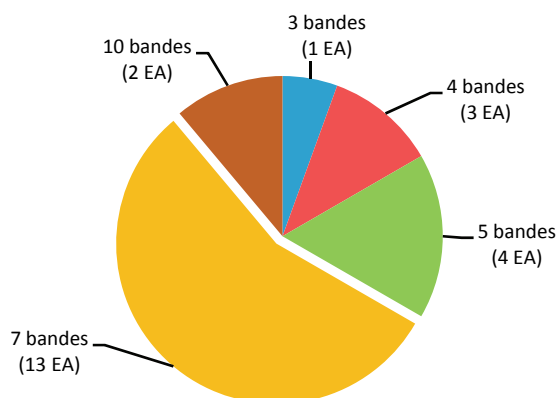


Figure 2 : Proportion des différentes conduites en bandes



TYPES DE PRODUCTION - DES ELEVAGES MARQUES PAR LA PRESENCE DE CULTURES

4 exploitations comportent un atelier herbivore (présentant plus de 15 % du travail d'astreinte total) en plus de l'atelier porcin. 16 exploitations, dont 3 avec des herbivores, sur les 23 ont une surface dédiée aux grandes cultures supérieure à 40 ha. Seules 6 exploitations sont spécialisées en porc.

Tableau 1 : Caractéristiques structurelles des exploitations

Système	Effectif	SAU (ha)	SAU/pCB ¹ (ha)	Cultures (ha)	Nombre de truies	Nombre de truies/pCB
Porc + Herbivore	4	104	48	46	160	88
Porc + Cultures	13	76	51	75	159	103
Porc Spécialisé	6	24	24	21	165	165
<i>Ensemble</i>	23	67	43	56	161	116

La surface agricole utile est très variable de 4 à 210 ha (tableau 1). Elle est voisine de 60 ha pour les 14 exploitations bretonnes et de 80 ha pour celles des Pays de la Loire. Si le nombre de truies est très voisin dans les 3 systèmes, le nombre de truies par exploitant est bien plus élevé dans les exploitations spécialisées alors que le nombre d'ha de SAU par exploitant y est moitié moins élevé.

En moyenne dans les 23 élevages, la SAU de 67 ha est consacrée à :

- 50 ha de céréales dont 16 ha de maïs grain,
- 11 ha de surfaces fourragères,
- 5 ha d'oléo-protéagineux,
- 1 ha divers.

MAIN-D'ŒUVRE

Le nombre de personnes composant la cellule de base (CB) varie de 1 à 3 :

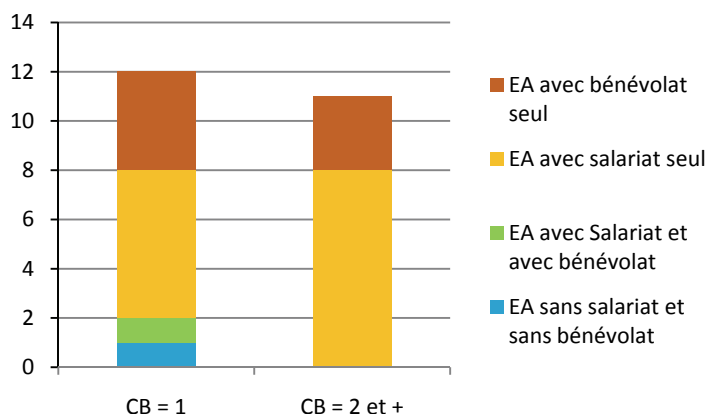
- 1 personne dans 12 exploitations,
- 2 personnes dans 10,
- 3 personnes dans une.

Les 6 exploitations spécialisées porcs comptent une seule personne dans la cellule de base, 8 exploitations sur les 13 avec cultures en comptent 2.

Pour la main-d'œuvre hors cellule de base, le recours à l'entreprise de travaux agricoles est très fréquent (21 exploitations) alors que seulement 7 exploitations font appel à de l'entraide. Ces deux catégories de main-d'œuvre interviennent principalement sur les travaux de saison. Les exploitations ont également recours à de la main-d'œuvre salariée dans 15 cas et à de la main-d'œuvre bénévole dans 10 cas. Les exploitations avec une seule personne dans la cellule de base sont celles qui font le plus appel à des bénévoles (5 exploitations) et celles avec deux personnes ou plus à des salariés (8 exploitations, figure 3).

¹ pCB : personne de la cellule de base

Figure 3 : Recours à la main-d'œuvre salariée ou bénévole en fonction du nombre de personnes de la cellule de base



2/ Le travail d'astreinte (TA)

Plus d'1/4 du travail d'astreinte total est réalisé par les salariés.

LE TA ET SA REPARTITION PAR CATEGORIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le TA total moyen est égal à 3 534 heures par an et varie de 1 473 à 5 571 heures (tableau 2). La durée du travail d'astreinte la plus faible est observée dans une exploitation individuelle spécialisée porc et de petite taille (105 truies). La durée du travail d'astreinte la plus élevée correspond à une exploitation présentant 3 ateliers de taille importante : porcs, cultures, bovins. Le nombre de personnes travaillant sur l'exploitation est de 4.

Tableau 2 : Caractéristiques du travail d'astreinte et de sa répartition par catégorie de main-d'œuvre

Système	TA total (h)	TA de la cellule de base (h)	Part du TA total réalisé par la CB	Part du TA total réalisé par les salariés	Part du TA total réalisé par les bénévoles
Porc + Herbivores	4 764	2 748	56%	44%	0%
Porc + Cultures	3 408	2 578	79%	21%	0%
Porc Spécialisé	2 987	2 034	76%	17%	7%
Ensemble	3 534	2 466	74%	24%	2%

En moyenne, le TA est réalisé à 74 % par la cellule de base mais ce taux varie de 40 à 100 %. 5 élevages, dont 4 exploitations avec cultures, sont totalement autonomes en travail d'astreinte.

Le salariat est impliqué dans la gestion du TA puisqu'il en réalise en moyenne 24 %. Dans les faits, les salariés participent au TA dans 15 élevages au sein desquels ils réalisent 37 % du TA (7 à 60 %) pour une moyenne de près de 1 600 heures soit un équivalent temps plein. Les exploitations avec herbivores, comparativement aux deux autres systèmes, utilisent beaucoup de salariat. La part du TA réalisée par cette main-d'œuvre salariée est supérieure ou égale à 25 % du TA dans 11 élevages (dont 4 élevages à plus de 50 %). L'entreprise n'est jamais sollicitée pour la réalisation du TA. Seuls 3 élevages porcs spécialisés font appel au bénévolat pour une moyenne de 472 heures/an.

LA CHARGE DE TRAVAIL DE LA CELLULE DE BASE (CB) VARIE EN FONCTION DE SA TAILLE

Le TA effectué par l'ensemble de la cellule de base (CB) est en moyenne de 2 466 heures/an (1 453 à 3 777) ce qui correspond à 6.8 heures quotidiennes (4.0 à 12.7, tableau 3).

Tableau 3 : Le travail d'astreinte réalisé par la cellule de base selon le système

Système	TA de la cellule de base (h)	TA de la cellule base/pCB (h)	TA de la cellule de base/pCB/jour (h)
Porc + Herbivore	2 748	1 412	3.9
Porc + Cultures	2 578	1 725	4.7
Porc Spécialisé	2 034	2 034	5.6
Ensemble	2 466	1 751	4.8

Le TA effectué par personne de la cellule de base (pCB) et par jour est en moyenne de 4.8 heures (2.7 à 7.9).

4 éleveurs ont un TAcb/pCB par jour supérieur à 6 h. Il s'agit d'une exploitation spécialisée et de 3 exploitations avec cultures. Dans ces exploitations, la cellule de base ne comporte qu'une personne.

Le TA de la cellule de base effectué par personne de la cellule de base est plus élevé en moyenne quand on est seul dans la cellule de base que lorsqu'on est 2 ou plus : 2 082 heures vs 1 380 (figure 4). Ceci explique en partie pourquoi les éleveurs spécialisés ont une charge de TAcb/pCB plus élevée en moyenne que les deux autres systèmes : ils sont tous seuls dans la cellule de base.

Figure 4² : Charge de travail d'astreinte de la cellule de base par pCB et taille de la cellule de base

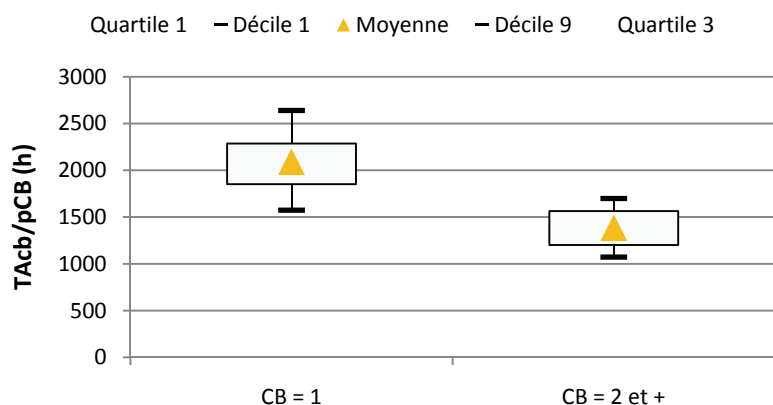


Tableau 4 : Charge de travail d'astreinte de la cellule de base par pCB en fonction du salariat

La charge de travail par personne de la cellule de base est peu influencée par le recours au salariat (tableau 4). Si le TAcb/pCB est légèrement supérieur dans les exploitations sans salariat lorsque la cellule de base est de 1, il est comparable dans les exploitations avec ou sans salariés lorsque la cellule de base est de 2 ou +.

TAcb/pCB moyen (h)	CB = 1	CB = 2 et +
Exploitation sans salariat (8)	2 212	1 364
Exploitation avec salariat (15)	2 006	1 385

² Sur les graphiques "boîtes à moustaches" :

- les triangles jaunes représentent la moyenne,
- les rectangles représentent les variations entre le 1^{er} et le dernier quartile,
- les traits noirs horizontaux représentent le 1^{er} et le dernier décile.

TRAVAIL D'ASTREINTE DE L'ATELIER PORCIN

En production porcine, la majorité des tâches sont incluses dans le travail d'astreinte. En effet, l'organisation du travail est dictée par la conduite en bandes du troupeau qui ne permet pas ou peu de différer la réalisation de la plupart des tâches. Elles ne peuvent donc pas être qualifiées de saisonnières même si elles se produisent à intervalles réguliers différant selon la conduite en bandes. Pour un nombre de truies comparable quel que soit le système, le TA moyen consacré à l'atelier porc représente un peu plus de 3 254 heures par an (1 473 à 5 036). Il est légèrement inférieur dans le système Porc Spécialisé (tableau 5).

Tableau 5 : Travail d'astreinte de l'atelier porc selon le système

Système	Nombre de truies	TA porc (h)	Part du TA porc dans le TA total
Porc + Herbivore	160	3 375	70%
Porc + Cultures	159	3 341	98%
Porc Spécialisé	165	2 987	100%
<i>Ensemble</i>	<i>161</i>	<i>3 254</i>	<i>94%</i>

Le travail d'astreinte de l'atelier porc représente près de 100 % du travail d'astreinte total dans les exploitations spécialisées et avec cultures. La répartition de la main-d'œuvre est donc très proche de celle du travail d'astreinte total (tableau 6).

La part réalisée par la cellule de base, de 72 % en moyenne, cache de grandes disparités :

- 22 % pour une exploitation Porc + Herbivore au sein de laquelle la gestion de l'atelier porc (160 truies) est confiée en grande partie à un salarié,
- 100 % pour 5 exploitations (120 à 150 truies) dont 4 Porc + Cultures.

Tableau 6 : Travail d'astreinte de l'atelier porc et répartition de la main-d'œuvre

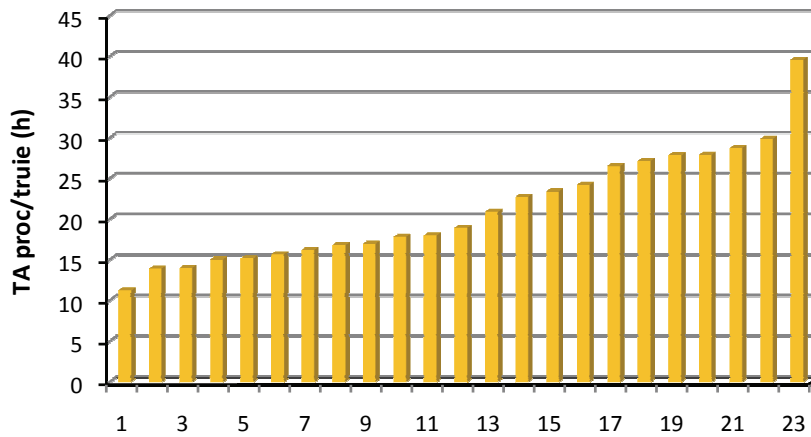
Système	TA porc de la cellule de base (h)	TA porc cellule de base/TA porc total	TA porc salariat/TA porc total	TA porc bénévolat/TA porc total
Porc + Herbivore	1 486	41%	58%	0%
Porc + Cultures	2 512	78%	21%	0%
Porc Spécialisé	2 034	76%	17%	7%
<i>Ensemble</i>	<i>2 209</i>	<i>72%</i>	<i>27%</i>	<i>2%</i>

A l'exception de deux exploitations avec un atelier herbivore, le travail d'astreinte des salariés concerne exclusivement l'atelier porc.

La cellule de base réalise plus de 50 % du TA porc dans 19 exploitations (dont plus de 75 % dans 11). Cela représente en moyenne 4.3 heures par jour et par personne de la cellule de base mais ce nombre est très variable d'une exploitation à l'autre : 0.8 à 7.9 heures.

L'efficacité du travail dans l'atelier porc (définie par le travail d'astreinte par truie) est en moyenne de 21.2 heures/truie/an et varie de 11 à 40 heures (figure 5).

Figure 5 : Variabilité du travail d'astreinte porcine par truie selon les élevages



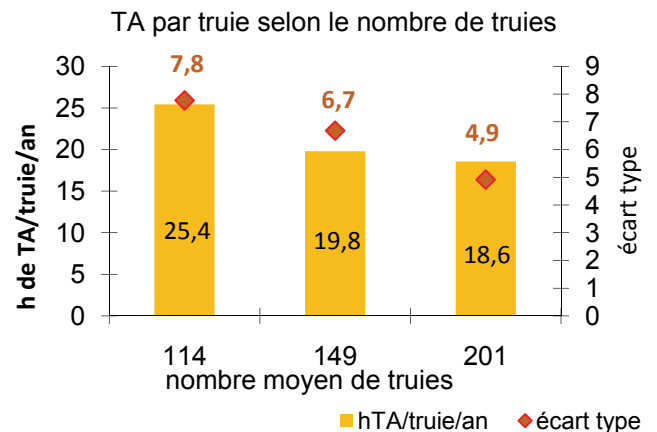
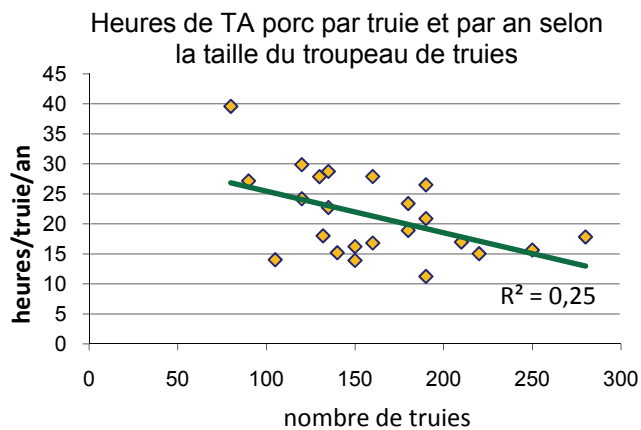
Impact du nombre de truies

Le travail d'astreinte porcine par truie a tendance à diminuer lorsque le nombre de truies augmente. (figure 6), mais les variations pour une même classe de cheptel sont importantes.

Figure 6 : Efficience du travail d'astreinte porcine en fonction du nombre de truies de l'exploitation

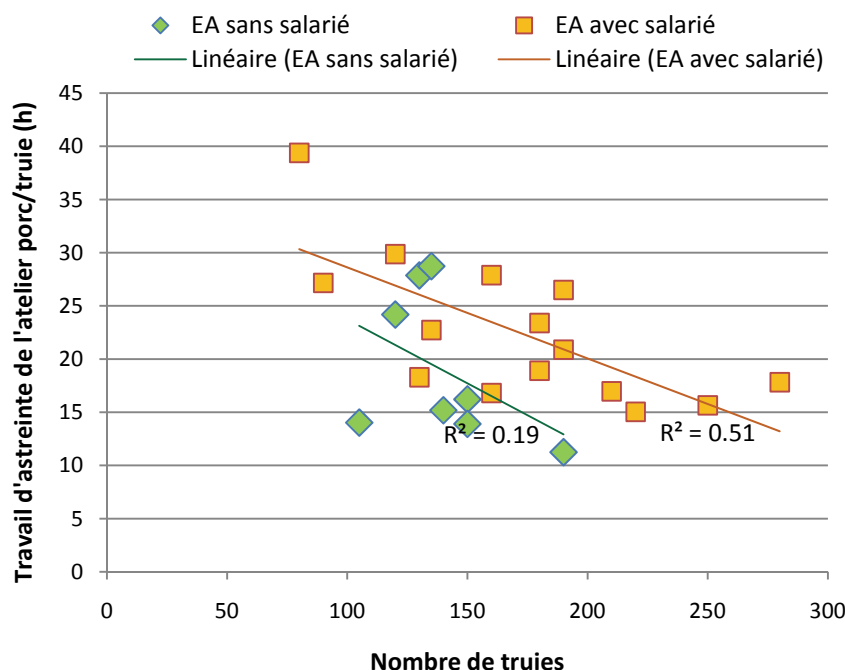
variabilité individuelle

comparaison des tiers inférieur, médian et supérieur



Cette relation est plus nette dans les exploitations faisant appel à des salariées que dans les autres (figure 7).

Figure 7 : Efficience du travail d'astreinte porcine en fonction du nombre de truies de l'exploitation et de l'emploi ou non de salariés



Les exploitations ayant recours aux salariés affichent un TA porcine moyen de 23 heures/an/truie contre 19 heures pour les autres exploitations (tableau 7).

Tableau 7 : Efficience du TA porcine dans les 23 exploitations avec et sans salariés

	EA avec salariés	EA sans salarié
Nombre de truies de l'exploitation	172	140
TA porc par truie	23	19

Parmi les exploitations avec salariés, un élevage présente un temps de TA par truie particulièrement élevé et très supérieur aux résultats habituellement observés en élevage (39.6 heures TA/truie/an). En éliminant cet élevage très atypique, la différence entre élevages avec ou sans salariés diminue : les coefficients des droites se rapprochent (0.38 vs 0.19) et les TA également (tableau 8).

Tableau 8 : Efficience du TA porcine dans les 22 exploitations avec et sans salariés

	EA avec salariés	EA sans salariés
Nombre de truies de l'exploitation	174	140
TA porc par truie	21	19

Une différence subsiste néanmoins et on peut avancer l'hypothèse que le recours au salariat nécessite un temps de gestion et de partage de l'information significatifs.

Pas d'incidence de la conduite en bandes

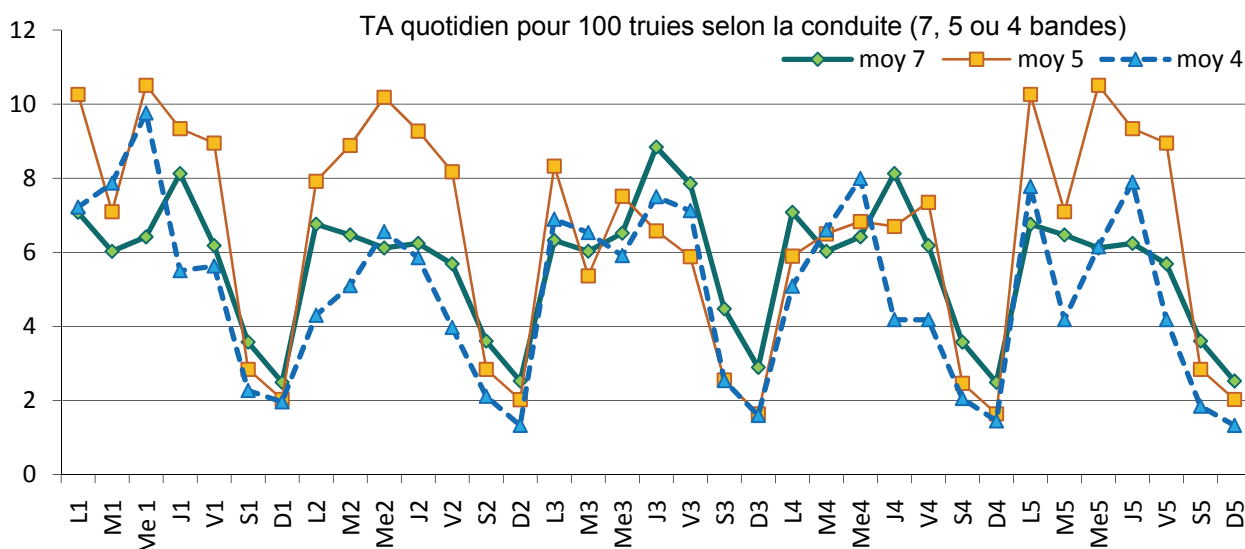
En éliminant les conduites faiblement représentées (3 et 10 bandes) et en regroupant les conduites équivalentes (4 et 5 bandes), le travail d'astreinte par truie apparaît comparable d'une conduite à l'autre (tableau 9).

Tableau 9 : Impact de la conduite en bandes sur le TA/truie

Conduite (nb bandes)	7	5 ou 4	moyenne
Nb élevages	13	7	10
Temps/truie/an	21.4	21.0	21.2

Répartition dans le temps du TA porc

En production porcine, le travail d'astreinte est cyclique et expliqué par la succession des activités qui rythment les semaines : inséminations artificielles (IA), mises bas, sevrages, déplacements d'animaux... Elles se produisent à intervalles réguliers et leur fréquence est dépendante du type de conduite en bandes. La durée des cycles est de 2 semaines en conduite en 10 bandes, 3 semaines en 7 bandes, 4 semaines en 5 bandes, 5 semaines en 4 bandes et 7 semaines en 3 bandes. La figure 8 permet d'observer l'évolution du TA quotidien.

Figure 8³ : Evolution du TA quotidien selon le type de conduite en bandes

On note la répartition suivante :

- Conduite 7 bandes : un pic de travail apparaît sur chacune des 3 semaines, correspondant aux 3 événements majeurs (sevrages, IA et mises bas). La semaine de sevrage débute par une période plus creuse ainsi que la période entre la fin des IA et le début des mises bas,
- Conduite 5 bandes : les deux premières semaines sont marquées par des pics de travail : en fin de semaine 1 (sevrages et entrées en maternité) et toute la semaine 2 (IA puis mises bas) tandis que les deux semaines suivant les mises bas présentent un TA plus faible et correspondent donc à une période plus creuse,
- Conduite 4 bandes : chacune des 5 semaines présente des pics de travail et ceux-ci sont particulièrement importants en semaine 1 (du fait des sevrages) et en semaine 3 (mises bas). La semaine 2 apparaît plus creuse malgré la réalisation des IA. Les semaines 4 et 5 qui sont souvent présentées comme deux semaines creuses (à l'instar des semaines 3 et 4 en conduite 5 bandes), présentent néanmoins des pics de travail liés à des événements soit dictés par la conduite en bandes (par exemple soins aux porcelets en semaine 4) soit indépendants (départs de charcutiers et lavages inhérents à ces mouvements).

Pour toutes les conduites, les éleveurs organisent leur travail de façon à diminuer le temps d'astreinte le week-end.

³ La semaine 1 est une semaine de sevrage

Indépendamment de ces pics de travail, le temps de travail est plus équilibré d'une semaine à l'autre en conduite 7 bandes, conformément à la représentation souvent associée à cette conduite. L'amplitude inter semaines est relativement similaire en conduites 4 et 5 bandes (tableau 10).

Tableau 10 : TA moyen hebdomadaire selon la conduite en bande (h)

Conduite	semaine					Amplitude maximale
	1	2	3	4	5	
7 bandes	5.7	5.3	6.1	5.7	5.3	0.8
5 bandes	7.3	7.3	5.4	5.3	7.3	2.0
4 bandes	5.7	4.2	5.4	4.5	4.8	1.5

3/ Le travail de saison (TS)

Le travail de saison annuel moyen est de 91 jours (10 à 273). Il est important chez les éleveurs herbivores avec 186 j en moyenne (108 à 273) et ne représente que 31 jours chez les spécialisés.

AFFECTATION DU TRAVAIL DE SAISON AUX DIFFERENTS ATELIERS – IMPORTANCE DU TRAVAIL DE SAISON CULTURE

Le travail de saison cultures représente une part importante du travail de saison total dans les exploitations spécialisées et Porc + Cultures (figure 9).

Figure 9 : Répartition du temps de travail de saison selon les types de travaux – Impact du système d'exploitation

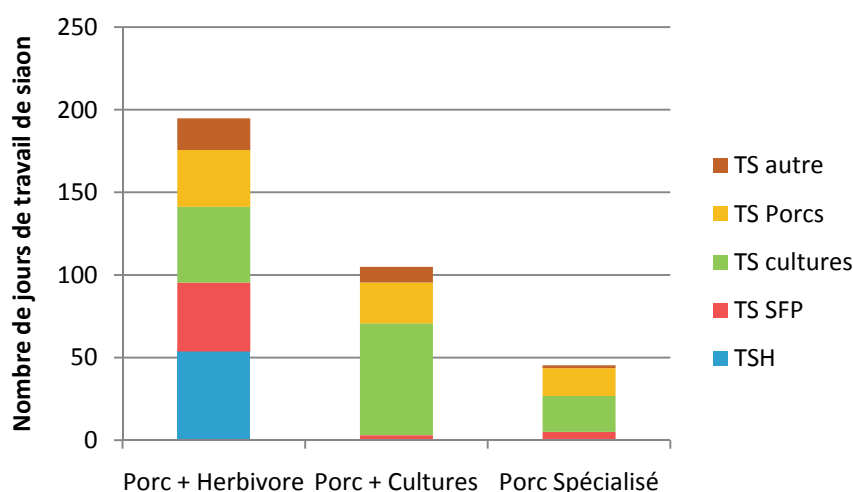
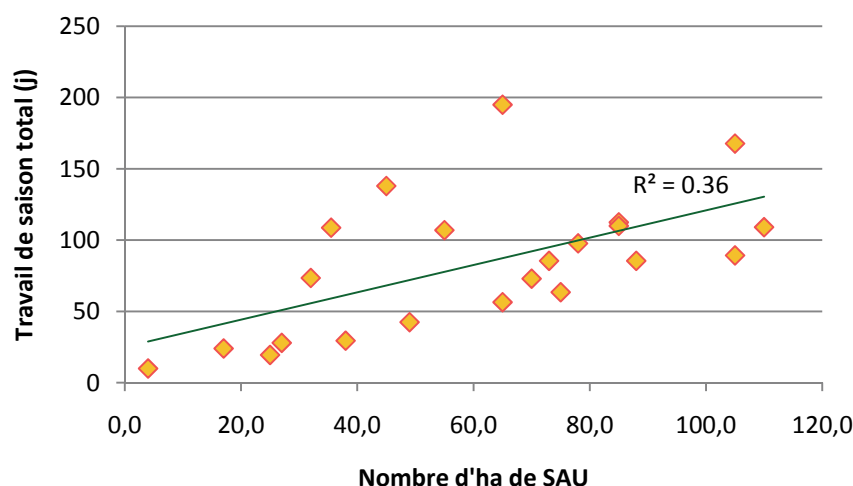


Tableau 11 : Travail de saison et sa répartition selon les types de travaux de saison - Impact du système d'exploitation

Système	TS total (j)	Part TS herbivore/TS total	Part TS SFP/TS total	Part TS cultures/TS total	Part TS porc/TS total	Part TS autre/TS total
Porc + Herbivore	186	32%	24%	23%	12%	9%
Porc + Cultures	90	0%	2%	78%	11%	9%
Porc Spécialisé	31	0%	6%	60%	29%	4%
Ensemble	91	6%	7%	64%	16%	8%

Le travail lié aux surfaces représentant près des 3/4 du TS total (tableau 11), on observe une relation entre le nombre d'ha de SAU et le TS total (figure 10).

Figure 10 : Relation entre le nombre d'ha de SAU et le TS total



TRAVAIL DE SAISON ET MAIN-D'ŒUVRE : LA GRANDE MAJORITE DES ELEVAGES FAIT INTERVENIR L'ENTREPRISE

Le TS total est réalisé majoritairement (69 %) par la cellule de base (CB). Intervient ensuite l'entreprise de travaux agricoles à hauteur de 13 %. Les exploitations spécialisées avec une seule personne dans la cellule de base se caractérisent par un recours plus important à la main-d'œuvre extérieure que les exploitations avec herbivores autonomes pour près des ¾ du TS.

Dans les exploitations possédant un atelier herbivore, le TS est égal à plus du double de la moyenne de l'échantillon, aussi les salariés sont plus sollicités et réalisent 16 % du TS.

La main-d'œuvre bénévole intervient à hauteur de 10 % dans les exploitations Porc + Cultures et Spécialisées. Seules 5 exploitations Porc + Cultures ont recours à l'entraide (tableau 12).

Tableau 12 : Part des différentes catégories de main-d'œuvre dans le TS total

Système	TS cellule de base	TS bénévolat	TS entreprise	TS salariat	TS entraide
Porc + Herbivore	73%	0%	12%	16%	0%
Porc + Cultures	69%	10%	10%	7%	4%
Porc Spécialisé	66%	11%	19%	4%	0%
Ensemble	69%	9%	13%	8%	2%

TS AFFECTE A L'ATELIER PORC : SEULEMENT UN ELEPAGE SUR DEUX

Les tâches telles que celles liées aux départs de porcs charcutiers (préparation des animaux, lavage des locaux...) ou à la fabrication d'aliment à la ferme (préparation des cellules, stockage des céréales...) peuvent dans certains cas être déconnectées de la conduite en bandes et donc être intégrées dans le travail de saison. 11 exploitations sur les 23 enquêtées ne déclarent pas de TS porc. Il s'agit par exemple d'exploitations au sein desquelles les départs de charcutiers sont parfaitement calés sur la conduite en bandes, ou encore d'exploitations sans fabrication d'aliment à la ferme. Le TS porc des 12 exploitations en ayant déclaré, est de 25 jours en moyenne (8 à 39). La part de la cellule de base pour réaliser ce TS porc, est de 73 % dans les élevages Porc + Cultures et de 86 % dans les systèmes Porc + Herbivore (tableau 13). Il est réalisé intégralement par la cellule de base dans 5 exploitations sur les 12. Dans notre échantillon, les exploitations spécialisées délèguent le TS porc à des bénévoles à hauteur de 20 %.

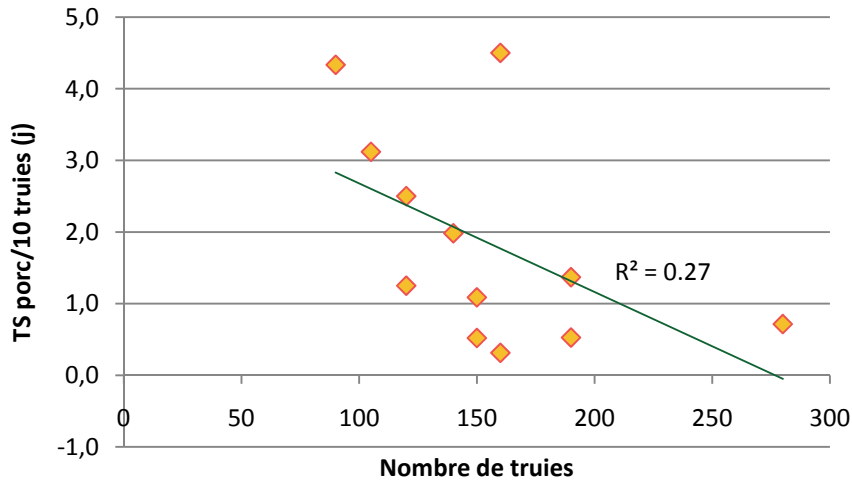
Tableau 13 : Caractéristiques du travail de saison porcin

Système	Effectif	TS porc total (j)	Part du TS porc CB	Part du TS porc bénévole	Part du TS porc salarié	Part du TS porc entreprise	TS porc/10 truies (j)
Porc + Herbivore	3	34	86%	0%	8%	6%	2.1
Porc + Cultures	6	25	73%	12%	15%	0%	2.0
Porc Spécialisé	3	17	80%	20%	0%	0%	1.4
Ensemble	12	25	78%	11%	10%	1%	1.9

En conduites 4, 5 et 7 bandes, 11 élevages sur 20 présentent des tâches saisonnières. Le nombre de jours de TS est respectivement de 26, 15 et 26 jours (2, 2 et 7 élevages).

L'efficacité du TS porcin (définie par le nombre de jours de TS porc pour 10 truies) est extrêmement variable, de 0.3 j à 4.5. j pour une moyenne de 1.9 j. On observe une légère tendance à une amélioration de l'efficacité avec le nombre de truies de l'atelier (figure 11).

Figure 11 : Relation entre le nombre de truies et le travail de saison porc/10 truies (dans les 12 élevages déclarant du TS porc)



LE TS CULTURES : 0.9 JOUR PAR HECTARE

Le travail de saison cultures est de 53 jours en moyenne (10 à 97 jours) pour les 22 exploitations en déclarant. Il est réalisé à près de 70 % par la cellule de base et à 17 % par l'entreprise.

Tableau 14 : Caractéristiques du travail de saison cultures

Système	Effectif	TS cultures total (j)	Part du TS cultures CB	Part du TS cultures bénévole	Part du TS cultures entraide	Part du TS cultures entreprise	Part du TS cultures salarié	TS cultures/ha (j)
Porc + Herbivore	4	46	79%	0%	0%	18%	3%	0.87
Porc + Cultures	13	68	66%	10%	5%	14%	6%	0.95
Porc Spécialisé	5	22	69%	1%	0%	26%	4%	0.87
Ensemble	22	53	69%	6%	3%	17%	5%	0.92

Le nombre de jours de TS cultures/ha de cultures s'établit en moyenne à 0.9 j/ha (0.4 à 1.6) quels que soient le système et le nombre d'ha considérés (tableau 14).

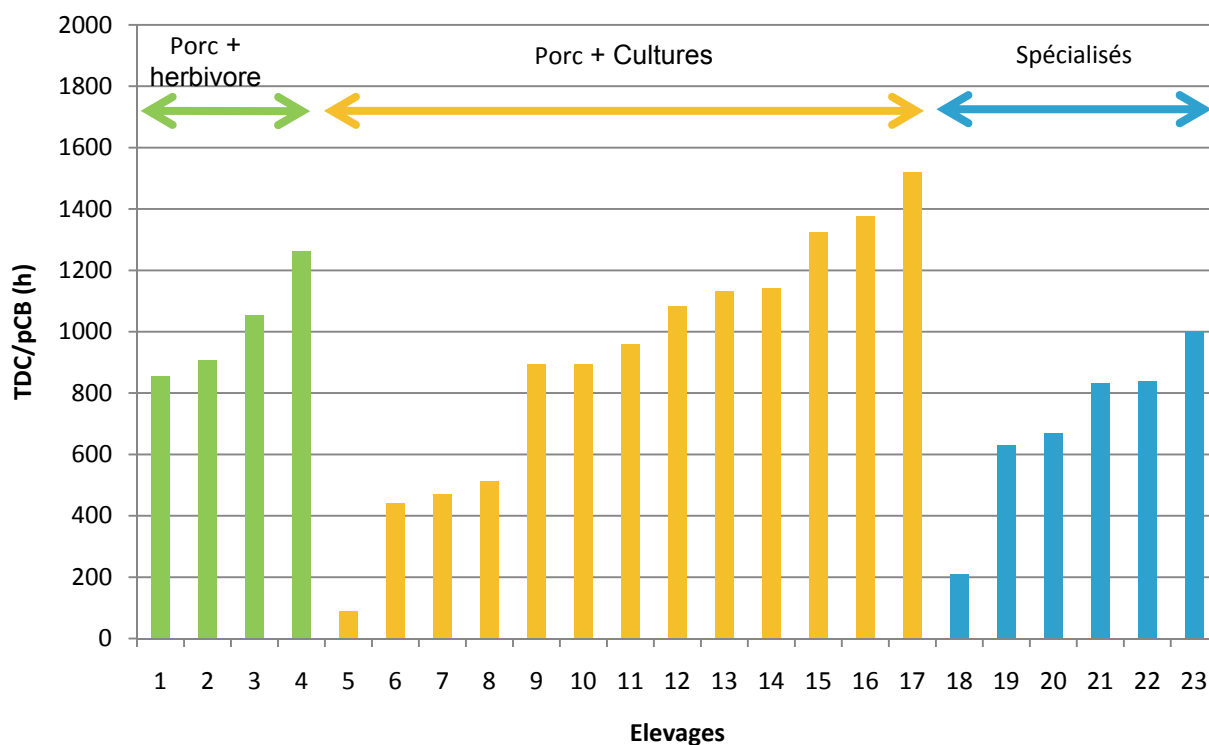
4/ Le temps disponible calculé (TDC)

Le temps disponible calculé est le temps qui reste à l'éleveur une fois son travail d'astreinte et de saison réalisé pour assurer les travaux d'entretien du matériel et des bâtiments, la gestion de l'exploitation, les travaux exceptionnels et les activités privées. C'est un indicateur de la marge de manœuvre en temps de l'exploitant.

LE TEMPS DISPONIBLE CALCULE EN FONCTION DES SYSTEMES

Le TDC/pCB est en moyenne de 874 heures (88 à 1 519 heures). Le TDC/pCB moyen est faible dans les exploitations spécialisées et élevé dans celles avec un atelier herbivore (figure 12).

Figure 12 : Dispersion du TDC/pCB



Ces valeurs sont principalement expliquées par une charge de travail d'astreinte par personne plus forte en moyenne chez les spécialisés que dans les exploitations avec un atelier herbivore (tableau 15).

Tableau 15 : TDC/pCB et par système

Système	TDC/pCB (h)	TAcB/pCB (h)	TSCh/pCB (j)
Porc + Herbivore	1 020	1 412	68
Porc + Cultures	911	1 725	41
Porc Spécialisé	697	2 034	22
Ensemble	874	1 751	41

Il est généralement admis que le temps disponible calculé doit être au moins égal à 1 000 heures par personne de la cellule de base et par an pour une marge de manœuvre suffisante. Parmi les exploitations enquêtées, seules 1/3 affichent un TDC/pCB supérieur à 1 000 heures :

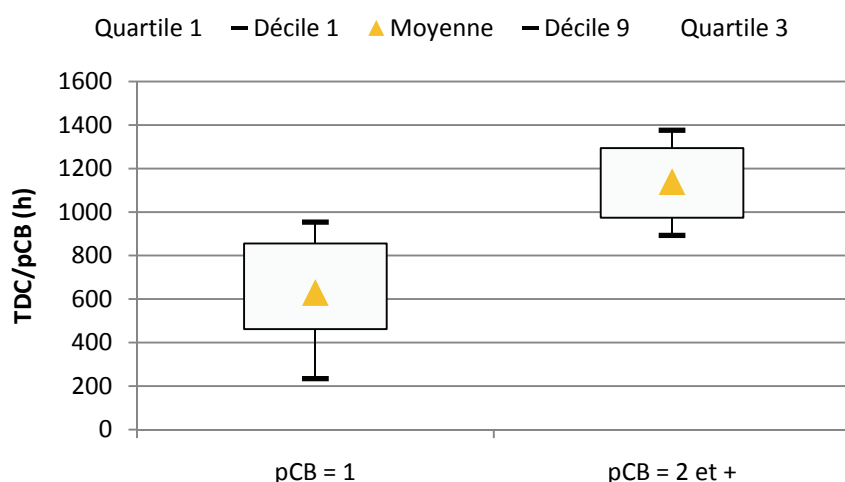
- inférieur à 500 heures dans 5 exploitations Porc + Cultures dont la cellule de base ne comporte qu'une personne, aidée dans 3 cas d'un salarié à temps partiel,
- compris entre 500 et 1 000 heures dans 11 exploitations dont 5 exploitations spécialisées,
- supérieur à 1 000 heures dans 8 exploitations dont 2 associées à un atelier bovin. Leur SAU moyenne est de 98 ha et le troupeau de truies s'élève à 187. Dans 6 cas sur les 8, les éleveurs font appel à du salariat.

TDC PAR PERSONNE DE LA CELLULE DE BASE EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA CELLULE DE BASE

Le TDC/pCB varie fortement selon le nombre de personnes de la cellule de base (figure 13). Il passe de 630 h en moyenne quand l'éleveur est seul à 1 140 h quand il y a 2 éleveurs ou plus.

Tous les élevages spécialisés ont une seule personne dans la cellule de base. 3 exploitations sur les 4 Porc+ Herbivore ont 2 personnes dans la cellule de base.

Figure 13 : TDC/pCB en fonction de la taille de la cellule de base



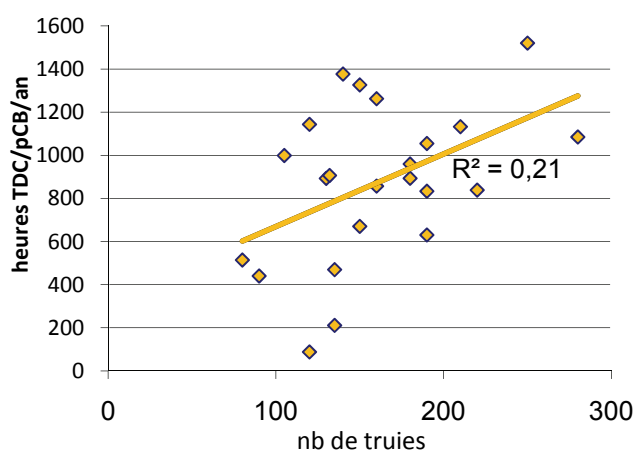
Cela s'explique notamment par la charge de travail d'astreinte plus élevée lorsque la cellule de base est composée d'une seule personne (figure 4).

TDC PAR PERSONNE DE LA CELLULE DE BASE EN FONCTION DU NOMBRE DE TRUIES

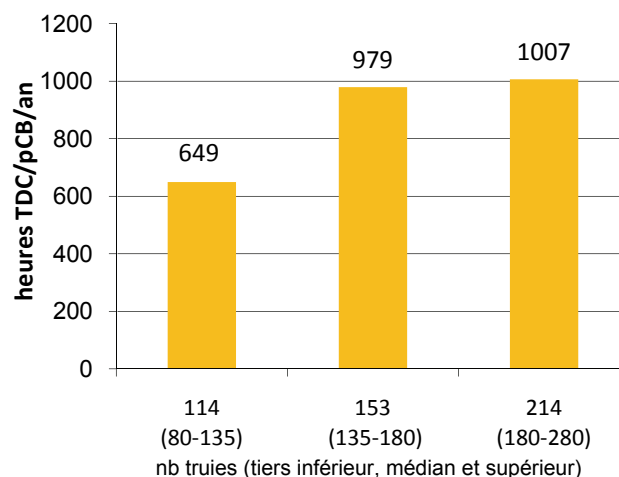
Le TDC/pCB apparaît plus faible pour les élevages les plus petits (figure 14).

Figure 14 : Impact du nombre de truies sur le TDC par personne de la cellule de base

Variations individuelles



Tiers inférieur, médian et supérieur



Cela s'explique par différents facteurs :

- les élevages les plus petits correspondent davantage à des cellules de bases à une personne (70 % des exploitations de moins de 150 truies vs 40 %),
- les exploitations de moins de 150 truies génèrent souvent une charge de travail importante pour un travailleur mais ne permettant pas l'embauche d'un salarié. En dehors de solutions de type salarié à temps partiel, groupements d'employeurs ou recours à des entreprises extérieures, les éleveurs se retrouvent souvent en surcharge de travail. Cela se vérifie au sein de notre échantillon puisque seulement 50 % des exploitations de moins de 150 truies ont de la main-d'œuvre salariée (vs 77 %) et cette main-d'œuvre salariée correspond à un ETP pour seulement une d'entre elles (vs 69 %).
- la meilleure efficacité du travail observée dans les ateliers de taille plus importante, notamment au niveau du TA.

LE TDC PAR PERSONNE DE LA CELLULE DE BASE PEU IMPACTÉ PAR LA CONDUITE EN BANDES.

Très proche pour les conduites 10 bandes, 7 bandes et 5 bandes (900, 895 et 919 heures/pCB/an), le TDC/pCB est légèrement plus faible pour la conduite 4 bandes (851 heures) et apparaît très inférieur en cas de conduite en 3 bandes (440). Mais un seul élevage est conduit en 3 bandes. Il peut donc s'agir d'un effet individuel ou d'un effet taille car c'est un élevage de moins de 100 truies.

Si l'on regroupe les élevages en 4 et 5 bandes, le TDC/pCB moyen est de 890 heures/an et est donc similaire à celui observé en conduite 10 et 7 bandes.

Pour les 19 exploitations sans atelier bovin, le TDC est peu différent d'une conduite en bandes à l'autre : 851 heures en 4 bandes, 881 en 5 et 864 en 7 bandes.

5/ Repères pour le conseil

		Porc + Herbivore	Porc + Cultures		Porc Spécialisé	<i>Ensemble</i>
		CB = 2 et +	CB = 1	CB = 2 et +	CB = 1	
Structure	Effectif	3	5	8	6	22
	SAU/pCB (ha)	52	66	41	24	43
	Truies/pCB	74	121	91	165	116
Efficienc du TA	TA porc/truie (h)	22	27	20	18	21
Efficienc du TS	TS cultures/ha (j)	0.87	0.96	0.94	0.87	1.02
	TS porc/10 truies (j)	2.1	3.4	1.3	1.4	1.9
Charge de travail et marge de manœuvre	TAcB/pCB (h)	1360	2270	1390	2030	1750
	TAcB/pCB/jour (h)	3.7	6.2	3.8	5.6	4.8
	TDC/pCB (h)	1060	490	1170	700	870

REMERCIEMENTS

Nous remercions les éleveurs qui ont accepté de participer à ce travail et les conseillers pour la qualité des enquêtes réalisées.



Référentiel travail en élevages porcins

Synthèse de 23 Bilans Travail

Ce référentiel actualise les repères de temps et d'organisation du travail pour les éleveurs et leurs conseillers.

Les résultats de travaux d'astreinte et de saison sur l'exploitation, ainsi que de marge de manoeuvre en temps des éleveurs sont présentés selon que les exploitations sont spécialisées, associées à un atelier herbivore ou à des cultures. Pour ces mêmes critères, des repères sont aussi proposés.

Les 23 élevages étudiés ont été enquêtés en Bretagne et Pays de la Loire.

Cette synthèse est téléchargeable, comme les 6 autres référentiels des filières bovin lait, bovin viande, ovin lait, ovin viande, caprin et volaille, sur l'espace thématique "travail" du site internet de l'Institut de l'Elevage.



LE RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE "TRAVAIL EN ÉLEVAGE"

Ce document a été réalisé dans le cadre du RMT "Travail en élevage". Celui-ci vise à amplifier les synergies entre filières, entre disciplines, entre territoires ainsi qu'à constituer un pôle d'expertise pour les professionnels de l'élevage et les pouvoirs publics. Il propose et coordonne des actions de conseil, de recherche, de formation et les met en perspective par des collaborations à l'international. Il est animé par l'Institut de l'Élevage, l'Inra, les Chambres d'Agriculture et financé par le Ministère de l'Agriculture.



Octobre 2010

Édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr

Réf. 00 10 50 040 - ISBN 978-2-84148-992-3 - Prix: 12 €